Sujet: [INTERNET] Enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE
De : Michelle SALAND <michellesaland@gmail.com>
Date : Sat, 13 Oct 2018 00:03:18 +0200
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Limoges Le 12 octobre 2018

Monsieur,
Par ce courrier, je vous fais part de ma totale opposition au projet d'installation d'une usine de méthanisation rue Archimède à Limoges.
J'habite rue de Douai à environ 200m à vol d'oiseau.
Ce projet ne manquera pas de provoquer des nuisances olfactives et sonores en raison du transport d'entrants et de digestats par camions bachés.
Les risques liés à la sécurité sont à prendre en considération car le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation fait mention de risques d'explosion, d'incendie, d'intoxication par le sulfure d'hydrogène, d'anoxie, de pollution des sols par déversement accidentel de digestats.
Les risques sanitaires. Limoges ville santé citoyenne. grande contradiction , quand on sait qu'une usine de méthanisation est une nurserie à bactéries.
Est-il pertinent de l'installer dans une ZAC agro-alimentaire?

Les nuisances olfactives et sonores présentent un risque pour la santé. Si elles ne sont pas maitrisées comme à Quimper, on peut s'attendre à des troubles de l'humeur, des céphalées, des nausées, des troubles respiratoires, des troubles du sommeil et perte d'appétit.... un impact sur les capacités d'apprentissage... l'exposition à un facteur de stress ... ces risques étant décrits par le promoteur lui même.

Des cas de botulisme ont pu être repérés en Allemagne suite à l'épandage de digestat.

Un troupeau de vaches est mort en Mayenne après avoir brouté un pré comportant une bactérie mortelle pour les animaux, bactérie issue de l'épandage.

A Montpellier, les riverains assistent à une prolifération de mouches. Quel en est l'impact sanitaire si ces mouches se retrouvent vecteurs de maladies et se posent sur les aliments véhiculés ou préparés par les restaurants limitrophes?

Ce projet est également une source de nuisances chimiques avec notamment un risque concernant les gaz toxiques, plus lourds que l'air, de se retrouver coincés dans les environs, situés même autour de l'eau. Un de ces gaz, l'hydrogène sulfuré, est

soluble dans l'eau et très toxique pour la vie aquatique. En plus d'avoir une odeur nauséabonde, ce gaz toxique peut devenir mortel pour l'Homme. A long terme, il peut provoquer des avortements spontanés chez les femmes enceintes, des troubles neurophysiologiques, respiratoires, oculaires ... Je vous joins ci-dessous un extrait résumant les effets indésirables dus à l'intoxication aigüe ou chronique de ce gaz .

Il y a bien d'autres arguments susceptibles de mettre en doute ce projet d'implantation en ville. Pour ces raisons, je suis totalement opposée à l'implantation d'une usine à Limoges à proximité des habitations, des entreprises et souhaite que ce projet ne soit pas autorisé ici.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Michelle SALAND